

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/09/2026

Absents excusés : DUMONT Justine (procuration à AYROLES Julie), FOUQUET Sabrina (procuration à ROUDEZ BONAL Laurence) et TEULET Guillaume (procuration à VABRE Juliette)

NOMINATION SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Mr Didier BERGUES secrétaire de séance de ce jour.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03.07.2026

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 3 juillet 2026.

RENTREE SCOLAIRE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la visite sur le RPI le jour de la rentrée de Mme la Préfète et de Mme la DASEN.

Mr Olivier PAGES fait le compte-rendu de la rentrée scolaire : cette année notre RPI accueille 87 enfants. 53 à Prudhomat et 34 à St Michel Loubéjou.

Il souligne également la très bonne fréquentation du Jardin d'Enfants.

CCID - NOMINATIONS

Mr le Maire informe le Conseil Municipal des nominations des commissaires titulaires et suppléants à la Commission Communale des Impôts Directs.

- Commissaires titulaires : FOUQUET Sabrina, PAGES Olivier, ROUDEZ BONAL Laurence, PARROU Philippe, SOURZAT Sylvie et VABRE Jacques.
- Commissaires suppléants : FROMENTEZE Josette, TOURY Martial, BOUZOU Marie-Catherine, BEZIAT Jean-Claude, TEULET Guillaume et AMADIEU Cédric.

INAUGURATIONS DU 19 SEPTEMBRE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal du déroulé de la journée du 19 septembre à partir de 10h00 :

- Hommage au Colonel Arnaud BELTRAME
- Visite du Groupe Scolaire
- Visite du Jardin d'Enfants et de la Cantine Scolaire
- Prise de parole
- Lunch organisé par le traiteur « Le Chant des Epices »

COMMISSION SOCIALE

Suite à la commission sociale du 26 août, Mme Sarah TRAORE DIT NIGNAN informe le Conseil Municipal des différentes animations de l'année 2026 et 2027 :

- Le 2.10.2026 : invitation des nouveaux habitants
- Le 6.12.2026 : repas des Aînés
- Le 17.01.2027 : cérémonie des vœux à 15h30
- En avril ou en mai : repas élus et employés communaux

LOGEMENTS COMMUNAUX

- Le logement du Presbytère a été reloué depuis le 18 août.
- Maison Couzi : les travaux de réfection ayant été réalisés, le logement sera bientôt disponible à la location.
- Le logement du Bas de la Maison Lachaud sera reloué courant octobre quand les travaux de réfection auront été réalisés.
- Concernant le logement du Haut de la Maison Lachaud qui est disponible à la location : Mme Laurence ROUDEZ BONAL fait part au Conseil Municipal des différents problèmes d'impayés rencontrés concernant la location des

logements communaux de Prudhomat et propose que la gestion locative du logement sis 28 Impasse de Bonneviolle 46130 PRUDHOMAT soit remise à l'Agence SAINT-CERE IMMOBILIER à titre d'essai.

Le Conseil Municipal qui gardera une vue sur les propositions des futurs locataires, approuve cette décision et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à la gestion locative et au service de location.

SOLIDARITE GIRONDE

Le Conseil Municipal, sensible aux dégâts matériels provoqués par les incendies d'une intensité exceptionnelle qui se sont déclarés en France, qui ont ravagé près de 115 000 hectares et qui ont nécessité l'évacuation de nombreuses communes, provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique, tient à apporter son soutien et sa solidarité aux communes impactées en effectuant un don d'un montant de 500 à l'AMF.

M.B.E.

Suite à la commission du 12 juin 2026 qui a permis de faire le point sur les différents travaux de réaménagement intérieur à effectuer ainsi que l'établissement d'un cahier des charges, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place le projet de réhabilitation et de réaménagement de la Maison des Bons Enfants et de faire appel au Cabinet d'Architecte ARKHIDEA pour valoriser l'extérieur de la M.B.E.

Le Conseil Municipal décide de mettre en place le projet de réhabilitation et de réaménagement de la Maison des Bons Enfants et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à ce projet.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la commission du 12 juin 2026 il a été préconisé la réfection totale du sol.

Des devis ont été demandés et reçus pour la réfection du sol en béton quartzé :

- SAS KAIROS : 63 600 € HT (76 320 € TTC)
- SARL PAILHOL MACONNERIE : 29 341.25 € HT (35 209.50 € TTC)

Le Conseil Municipal approuve le devis de la SARL PAILHOL MACONNERIE pour un montant de 29 341.25 € HT (35 209.50 € HT)

VOIRIE

Mr Philippe PARROU informe le Conseil Municipal de la réfection de la Route de La Prade. Suite à l'enfouissement des réseaux sur Félines, les chaussées ont été refaites. Ces travaux ont été réalisés en fonction des allocations compensatoires versées par la commune.

Le point à temps a été réalisé sur l'ensemble des routes de la commune.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de mener ces opérations de manière globale, le réseau d'eaux pluviales étant de la compétence de la commune, il est nécessaire d'établir une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la Communauté de Communes CAUVALDOR afin qu'elle puisse intervenir. Le montant de ces travaux est estimé à 6200.00 € HT et représente la partie relative à la compétence communale de cette opération.

Le Conseil Municipal autorise la commune de Prudhomat à verser à CAUVALDOR un fonds de concours à hauteur de 6 200.00 € HT et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette opération.

VIVIER DE BOSCAU

Les travaux se poursuivent et seront terminés courant septembre.

Dans le prolongement des travaux de réhabilitation et de restauration du Vivier de Boscau effectués par l'entreprise SASU Heurtevent Sébastien, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réaliser un mur de soutènement au niveau de l'ancien lavoir et propose d'accepter le devis de l'entreprise SASU Heurtevent Sébastien pour un montant de 4 639,00 € HT (5 566,80 € TTC). Ces travaux supplémentaires sont hors du marché signé avec l'entreprise SASU Heurtevent Sébastien. Ils viendront compléter cet aménagement.

Ce mur permettra d'intégrer la vidange de ce lavoir. Il permettra également une finition cohérente et homogène de cette restauration.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions sur les bases ci-dessus, à l'unanimité des membres présents et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

REHABILITATION RESEAU EU

Une consultation a été lancée pour recruter un cabinet de maîtrise d'œuvre afin de programmer les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement. L'analyse des offres est en cours.

Suite à divers travaux réalisés pour sa mise en conformité, la station d'épuration de Prudhomat a été jugée conforme.

DECORATIONS DE NOËL

Mme Sarah TRAORE DIT NIGNAN présente au Conseil Municipal les nouvelles décorations de Noël qui ont été validées par la commission.

Des essais d'emplacement sur la commune seront réalisés à réception des décorations rétro réfléchissantes.

BIP

Le prochain numéro du BIP sera distribué dans le courant du mois d'octobre.

JARDIN D'ENFANTS

Le Conseil Communautaire de Cauvaldor a validé la nouvelle subvention de fonctionnement pour le Jardin d'Enfants à hauteur de 30 000 €.

MOTION CONTRE LA FERMETURE DU SGC DE SAINT-CERE

Le Conseil Municipal décide de voter une motion contre le projet de fermeture du Service de Gestion Comptable de Saint-Céré programmée au 1er janvier 2029 et pour le maintien de ces services au public.

GRAVIERE DE REINGUES – NOUVEAU PROJET

Les travaux de la Gravière de Reingues ont repris depuis le 17 septembre.

Le nouveau projet permettra d'avoir un accès à la rivière.

CONJONCTURE TOURISTIQUE ETE 2026

La saison touristique a été assez morose en termes de fréquentation. Les chiffres communiqués par le Département font apparaître une baisse conséquente

- Juin : - 13,5 %
- Juillet : - 9 %
- Août : - 8 %

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Vendredi 23 octobre 2026 à 20h30
- Vendredi 4 décembre 2026 à 20h30

SEANCE LEVEE A 23H45

Le Maire

